

Arras, le 2 décembre 2019

L'insertion par l'activité économique dans le Pas-de-Calais, un secteur en progression

Fabien SUDRY, Préfet du Pas-de-Calais, a inauguré, ce lundi 2 décembre à Bruay-la-Buissière, les nouveaux locaux destinés à trois structures d'insertion par l'activité économique en présence d'Albert BONNAIRE, président de l'AVIEE (Association à vocation d'insertion par l'environnement et l'énergie), Dominique PENEL, gérant de l'entreprise de travail Ttemporaire INSERTIM et Pierre MAERTEN, président de l'association intermédiaire TTS (Tremplin, Travail Solidarité), regroupés au sein du groupe TRAJECTOIRE, présidé par Monsieur Jérôme LEGEIN.

Le site comprend un bâtiment d'une surface de 907 m² qui accueillera 30 salariés permanents de ces structures d'insertion par l'activité économique.

Ces trois employeurs ont pour mission d'embaucher des demandeurs d'emploi en difficultés sociales et professionnelles, qui ne parviennent pas à être recrutés sur le marché du travail.

Ces structures leur proposent un parcours d'insertion avec :

- => une mise en situation de travail,
- => un encadrement technique, avec une formation en fonction des besoins,
- => un accompagnement social et professionnel personnalisé pour lever les freins périphériques et permettre à terme un accès durable à l'emploi.

Au 2 décembre 2019, **122 structures d'Insertion par l'Activité Economique (IAE)** sont conventionnées avec l'Etat dans le département du Pas-de-Calais :

- ✓ 52 Associations qui mettent en œuvre des Ateliers et Chantiers d'Insertion
- ✓ 27 Associations Intermédiaires
- ✓ 34 Entreprises d'Insertion
- ✓ 9 Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion.

Plus de 10 structures ont été créées depuis deux ans, notamment sur le territoire de l'ERBM.

3 000 postes d'insertion en Equivalent Temps Plein ont été subventionnés en 2019 (soit 200 ETP supplémentaires par rapport à 2018), ce qui représente environ **8 000 salariés entrés en 2019 dans ce dispositif.**

En 2019, l'Etat (la DIRECCTE) a engagé une enveloppe financière d'environ 38 M€ en faveur du secteur de l'IAE, dont plus de 2 M€ dans le cadre de l'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier et 500 000 € (1 M€ sur une année pleine) pour le plan de lutte contre la pauvreté.

Les bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA) représentent environ 50 % des salariés en parcours IAE.

En 2018, le taux de sorties dynamiques des structures d'insertion par l'activité économique (sorties emploi, en formation, poursuite de parcours) dans le Pas-de-Calais est de 62 % (objectif national du ministère du travail : 60 % ; en progression par rapport à 2017 : 56 %)

Le secteur de l'IAE dans le Pas-de-Calais est dynamique :

- Un très bon taux de réalisation des postes attribués ;
- Une excellente coopération entre les acteurs ;
- Une forte implication du Conseil départemental du Pas-de-Calais, en bonne liaison avec les services de l'Etat ;
- Des résultats à la sortie des structures en progression régulière depuis 2008 ;
- Des activités innovantes pour l'insertion : numérique, confection, économie circulaire.